

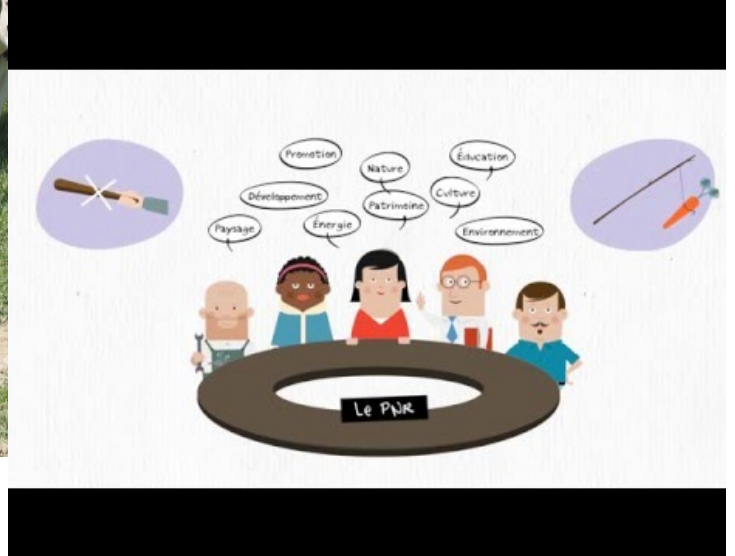


Voir aussi :

[Argumentaire. Questions réponses sur les PNR](#) ^[2]

[Les 54 Parcs naturels régionaux de France - plaquette de présentation](#) ^[3]

Vidéo :



Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé "Parc naturel régional" un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

^[4] Qu'est-ce-qu'un Parc naturel régional ?

Des territoires remarquables

C'est la préservation des richesses naturelles, culturelles et humaines (traditions populaires, savoir-faire techniques) qui est à la base du projet de développement des Parcs naturels régionaux.

Le classement en Parc naturel régional ne se justifie que pour des territoires dont l'intérêt patrimonial est remarquable pour la région et qui comporte suffisamment d'éléments reconnus au niveau national et/ou international.

Il y a aujourd'hui 54 Parcs naturels régionaux en France, qui représentent 15 % du territoire français, plus de 4400 communes, plus de 9,3 millions d'hectares et près de 4,1 millions d'habitants.

Une marque déposée

Les territoires des Parcs naturels régionaux sont classés par décret et obtiennent la marque « Parc naturel régional ». Elle est attribuée par l'Etat à chacun des Parcs lors de leur classement et correspond à une charte graphique nationale. Elle est composée d'un emblème figuratif et d'une dénomination propre à chaque Parc, mis en forme selon une charte graphique nationale. La marque " Parc naturel régional " permet d'identifier le territoire classé et les actions menées par

l'organisme de gestion du Parc. Elle permet aussi d'appuyer le développement économique local. En effet, certains produits, prestations et savoir faire repondant aux critères ont obtenu la marque Valeurs Parc naturel régional.^[1]

Le logotype de chaque Parc naturel régional est propriété du ministère en charge de l'Environnement qui en concède la gestion au Parc. Afin de garantir sa protection, le logotype de chaque Parc fait l'objet d'un dépôt à l'Institut National de la Propriété Industrielle. Son usage est strictement réglementé.

Mosaïque de paysages et diversité des territoires

Les territoires des 54 Parcs naturels régionaux sont constitués par une mosaïque de paysages et de milieux naturels.

- La forêt couvre 45 % de la surface totale des Parcs naturels régionaux (contre 26 % en France métropolitaine) avec de grandes variations (de 80 % pour le Parc du Haut Languedoc à 2 % pour le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin).

Répartis sur l'ensemble du territoire français et d'Outre-Mer, les Parcs naturels régionaux comptent les paysages les plus emblématiques de France : des Volcans d'Auvergne, à la Camargue, du Queyras à la Brière, des Bocages, aux terrasses, des paysages de montagne aux paysages de grandes cultures...

Certains Parcs sont situés sur une seule Région et un seul département (comme celui de la Brenne), d'autres Parcs sont situés sur plusieurs régions et plusieurs départements (les Ballons des Vosges, situé à cheval sur 3 régions et 4 départements, le Morvan sur une seule région mais sur 3 départements).

Il y a des grands Parcs (388 957 hectares pour les Volcans d'Auvergne)...et des petits Parcs : 24 500 hectares pour la Haute Vallée de Chevreuse.

Certains sont composés de beaucoup de communes (Lorraine avec 188 communes et 219 000 hectares), et certains Parcs en ont très peu comme la Camargue ou la Guyane.

Certains Parcs sont très peuplés (238 000 habitants dans les Ballons des Vosges), d'autres le sont beaucoup moins (Queyras avec 3 000 habitants).

La densité de population des Parcs naturels régionaux est en moyenne de 41 habitants au km². Les moins densément peuplés sont les Parcs de Guyane avec 1,5 hab./km² et de Corse avec 7 hab./km². Les plus densément peuplés sont les Parcs Haute Vallée de Chevreuse avec 189 hab./km² et de Scarpe Escaut avec 360 hab./km².

Il y a des Parcs anciens qui existent depuis plus de 50 ans (Armorique, Scarpe Escaut), et des plus récents (Médoc, le dernier créé en juin 2019).

Un patrimoine naturel, culturel et paysager remarquable

Sur les 54 Parcs, on peut trouver :

- des espèces emblématiques (l'Ibis rouge, la Loutre d'Europe, le Grand Tétrás, le Phoque-veau marin, le Faucon pèlerin, le Mouflon de Corse, la Chouette chevêche, la Grue cendrée, le Loup, le Butor étoilé, la Tortue luth, le Vautour fauve, le Lynx, le Flamant rose... des Orchidées, des papillons remarquables...)

- une grande variété d'habitats naturels : des forêts, des landes, des cultures, des habitats herbacés, des habitats marins, des eaux douces et marécages.

- des réserves naturelles nationales, domaniales et régionales.

- 20 des 48 sites Ramsar français (reconnus internationalement pour l'intérêt de leurs zones humides - convention de Ramsar)

- 30% des Grands Sites de France sont dans des territoires de Parcs.

- 9 des 14 réserves de la biosphère françaises sont situées dans les Parcs

Les Parcs naturels régionaux sont des territoires reconnus pour la richesse de leur patrimoine naturel et culturel, la diversité et richesse de leur patrimoine bâti, la grande variété de leurs terroirs, la beauté de leurs paysages (qui pour certains sont reconnus internationalement).

On peut trouver de nombreux sites classés, sites inscrits sur les territoires des Parcs. Plusieurs sites français inscrits au Patrimoine Mondial de l'Unesco se trouvent sur les territoires de Parcs : la réserve naturelle de Scandola en Corse, les bords de la Loire sur le Parc Loire-Anjou-Touraine.

Source URL: <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/article/quest-ce-quun-parc-naturel-regional-definition>

Liens

[1] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/node/4824>

[2] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/argumentaire-questions-reponses-sur-les-pnr>

[3] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/les-54-parcs-naturels-regionaux-de-france-presentation>

[4] <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/vef/load/f2410347294ad07f8e56badc8436dad0?width=640&height=365>